



# **JE TRIE MES BIODÉCHETS!**

# **VOS MODES DE COLLECTES ÉVOLUENT!**



Rencontrez nos Éco-Ambassadeurs

GOÛTER-COMPOST MERCREDI 10 MAI DE 14H À 16H ROUTE DE GABIAN



## Mise en place d'un composteur partagé

Afin de se conformer à La loi AGEC, Anti-Gaspillage pour l'économie Circulaire, qui impose :

- La réduction à la source des quantités de déchets ménagers produits
- La valorisation des biodéchets

#### Localisation du composteur

Le SICTOM Pézenas-Agde, en partenariat avec la municipalité de Fos, vous propose de mieux trier vos déchets alimentaires et de les déposer dans le composteur partagé situé : **Route de Gabian** 



À l'occasion de la mise en service du composteur partagé, un Goûter-Compost est organisé mercredi 10 mai de 14h à 16h, sur le site du composteur. Vous pourrez y récupérer votre kit de compostage.

Si vous ne pouvez pas être présent ce jour là, vous pourrez le récuperer en mairie.



27 % biodéchets

35 % d'emballages et papiers

5% recyclables spécifiques
33%
ordures ménagères

### Pourquoi trier ses biodéchets?

Nos bacs d'ordures ménagères sont remplis au 2/3 d'intrus qui pourraient être valorisés!

Les biodéchets sont principalement des déchets de cuisine et des petits déchets verts. C'est un levier majeur pour réduire notre quantité de déchets et le gaspillage des ressources.

## Tri des biodéchets - Au composteur :

# JE PEUX METTRE 🕢

Épluchures, coquilles d'œufs



Restes de repas, pain émietté



Marc de café, sachets de thé



Fleurs fanées, plantes d'intérieurs



Fruits et légumes avariés



**Essuie-tout, papiers** 



#### **LES INTERDITS**



Coquilles de fruits de mer



Sacs plastiques



Gros volume de viandes, poissons



Litières, déjections, cendres



Tous les liquides : sauces, soupes ....



Déchets verts importants et branches



#### Comment déposer ses biodéchets dans un composteur partagé?





Votre site de composteur partagé est constitué de 3 modules:

- · 1 pour les apports
- · 1 pour le broyat
- 1 de maturation

Vous déposez vos biodéchets uniquement dans le premier bac d'apport et vous les recouvrez avec du broyat, la matière sèche du bac du milieu. Le mélange va se dégrader sous l'action de bactéries et champignons naturellement présents. Vous ne devez rien déposer dans le bac en maturation. Le compostage est en cours. La récupération du compost maturé se fait chaque 3 mois environ.

#### Pourquoi composter en collectif?

- Pour fabriquer votre propre compost entièrement gratuit et 100 % naturel, qui fertilisera vos sols, jardins et plantes d'intérieur.
- Pour réduire le volume de vos déchets
- Pour redonner à la nature ce qu'elle a créé (la matière organique).
- Pour créer du lien social et de la convivialité dans votre village.
- Pour s'inscrire dans le cadre de la loi Anti-Gaspillage pour l'Économie Circulaire de 2020 (AGEC).



Les déchets déposés en petits morceaux se décomposeront plus rapidement.



Adresse postale : BP 112 34120 Pézenas Siège social : 27 Avenue de Pézenas

34120 Nézignan-l'Évêque









